BIBLIOTHEQUE
RAISONNÉE
DES SAVANS
DE L'EUROPE

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de
JANVIER, FEVRIER, MARS,
1729.

TOME SECOND.

Premiere Partie.

A AMSTERDAM,
Chez les WETSTEINS & SMITH.
MDCCXXIX.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNÉE
DES OUVRAGES DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Janvier, Fevrier & Mars 1729.

ARTICLE I.

HISTOIRE *des* PROVINCES-UNIES *des* Païs-bas, *par* Mr. LE CLERC: Depuis la *naissance de la République*, *jusqu'à la* Paix d'UTRECHT, *& le* Traité de la BARRIE'RE, *conclu en* 1716. *Avec les principales* MEDAILLES, *& leur Explication.* In Folio *Tom. II.* qui contient ce qui s'y passa depuis l'An M. DC. XVIII. jusqu'à l'An M. DC. LX. *pagg.* 419. *Tom. III.* qui contient ce qui s'y est passé depuis l'An M. DC. LX. jusqu'au *Traité de la* BARRIE'RE: *pagg.* 473. sans les *Préfaces*, & la *Table* gé-

né-

nérale des *Matiéres*. A *Amſterdam*, chez Z. CHATELAIN, 1728.

MR. LE CLERC eſt ſi célèbre depuis long tems, par un grand nombre d'Ouvrages de differentes ſortes, & il tient un rang ſi conſidérable dans la République des Lettres, qu'il ſuffit preſque de voir ſon nom à la tête d'un Livre, pour ſavoir ce que l'on en doit attendre. A l'égard d'une Hiſtoire en particulier, comme celle-ci, il y auroit de quoi prévenir avantageuſement l'eſprit des Lecteurs, en les faiſant ſeulement ſouvenir des réflexions judicieuſes ſur la maniére d'écrire l'Hiſtoire en général, qui ſe trouvent dans le (a) *Parrhaſiana*; & de la *Vie du Cardinal de* RICHELIEU, dont on a deux Editions: pour ne rien dire de pluſieurs *Vies* abregées & autres morceaux hiſtoriques, qui ſont répandus dans les *Bibliothéques*, *Univerſelle*, *Choiſie*, *Ancienne & Moderne*. Mais quand tout cela ne ſeroit pas, & que l'Auteur ſeroit d'ailleurs auſſi peu connu, qu'il l'eſt beaucoup; nous ſerions diſpenſez d'apprendre ici aux Lecteurs quel a été ſon deſſein, quelle méthode & quelle étenduë il s'eſt propoſée, & de quelle maniére il a exécuté ſon projet. Le prémier Volume de cette Hiſtoire paroît depuis plus de ſix ans: ainſi chacun a pû en juger par lui-même. Les deux derniers Volumes dont on vient de voir le titre, ſont faits au même moule: même plan, même goût, même

(a) *Tom.* I. pag. 130, *& ſuiv.*

même ordre, même Stile. Et quoi que, pour le Stile, il ſoit revenu à l'Auteur que *quelques perſonnes l'ont trouvé un peu négligé* (*a*), il n'a pas cru devoir ſe donner plus de peine pour le polir. *Un Stile trop travaillé eſt*, dit-il, *plus propre à un Roman, ou à quelque Hiſtoire ſemblable, qu'à une Narration grave & ſérieuſe, qui ne cherche que la clarté & la netteté.*

I. L'OUVRAGE entier eſt compoſé de *Seize Livres*: & le *Second Tome* commence par la continuation du IX. parce que le Libraire, pour publier plus tôt le Prémier Volume, auquel il voulut joindre, mais d'une autre main, l'*Explication Hiſtorique des principales Médailles* qui ſervent à l'Hiſtoire des *Provinces-Unies*; trouva à propos de renvoier ce reſte du IX. Livre au Tome ſuivant. Ainſi cela eſt cauſe qu'on voit ici la ſuite d'une grande affaire, qu'on ne ſauroit bien entendre qu'en reliſant la fin du I. Volume: affaire telle, qu'aucune autre n'a jamais cauſé plus de troubles dans l'Etat, & qui, pour parler avec nôtre Auteur, (*b*) *n'eſt pas un objet agréable pour ceux qui s'intéreſſent à la réputation de la République* (c'eſt-à-dire, de ceux qui s'étoient alors emparez du Gouvernement) *mais qu'il n'étoit pas poſſible d'omettre, ni même de traiter légérement, ſans violer toutes les Loix de l'Hiſtoire.* On comprend par cela ſeul, qu'il s'agit des funeſtes diviſions, que des Intérêts Politiques, mêlez avec des Diſputes de Religion,

(*a*) *Préface* du Tom. III. *pag.* 2.
(*b*) *Préface* du I. Tom. *pag.* 1.

gion, toûjours très-dangereuſes dans de telles circonſtances, excitérent & pouſſérent à un tel point, que l'Etat, encore naiſſant, ſe vit preſque à deux doigts de ſa ruine, vers le commencement du Dix-Septiéme Siécle. On trouve donc ici d'abord les préparatifs pour le fameux *Synode de* DORDRECHT, accompagnez de ſpectacles extraordinaires, qui ne pouvoient qu'être de fort mauvais augure: le Prince MAURICE *de Naſſau* continuant à ſe mettre au deſſus des Loix, & faiſant des coups d'Autorité viſiblement contraires à la Liberté Publique & à la conſtitution du Gouvernement: BARNEVELD, GROTIUS, & HOGERBEETS, trois hommes d'un haut rang, & des plus affectionnez au bien de la Patrie, inſidieuſement arrêtez dans (*a*) un lieu qui devoit leur ſervir d'Azyle, par ordre de gens qui n'avoient d'ailleurs aucune Juriſdiction ni aucun Pouvoir à cet égard, & qui étoient de plus Ennemis déclarez des Priſonniers; pour ne rien dire de pluſieurs autres irrégularitez commiſes dans cette ſaiſie illégitime: l'inutilité des oppoſitions & des proteſtations que fit la Province de *Hollande*, ſur des procédures qui choquoient ſi fort ſes droits en particulier: le Prince ſe revêtant d'une Autorité ſemblable à celle des anciens *Dictateurs* Romains, & dépoſant à ſon gré, dans les Villes de *Hollande*, tous les Magiſtrats qui n'entroient pas dans ſes vuës: l'Aſſem-

(*a*) La *Cour*, ou le Palais de la *Hollande*; & cela dans le tems qu'ils alloient à l'Aſſemblée des *Etats*.

ſemblée des Etats de la Province compoſée ainſi tout d'un coup de gens qui lui étoient dévouez, & qui lui laiſſérent faire ou firent ce qu'il voulut, avec les *Etats Généraux* déja gagnez & pour ſon intérêt, & pour le leur propre.

Après cela, quel obſtacle pouvoit-il y avoir à la tenuë du Synode? Et n'étoit-il pas aiſé de prévoir à quoi il aboutiroit? Ce qui s'y paſſa, eſt ici raconté aſſez au long, & tiré principalement des Actes Publics, ou fondé ſur des faits dont les deux Partis conviennent. Si Mr. *Le Clerc* ne cite nulle part les Hiſtoires de TRIGLAND & de BAUDART, Contre-Rémontrans, c'eſt (*a*) parce que GERARD BRANDT, qui a été Miniſtre de l'Egliſe Rémontrante d'*Amſterdam*, les cite lui-même exactement dans ſon (*b*) Hiſtoire Flamande, la plus étenduë que l'on aît & la plus circonſtanciée, à laquelle nôtre Auteur renvoie par tout.

La fin & les ſuites du Synode ne ſont que trop connuës de tout le monde, & il faut eſperer que jamais plus on ne verra rien de ſemblables parmi des Peuples qui font profeſſion de ſuivre les principes de l'Évangile & de la Réformation. Il arriva ce qui eſt toûjours arrivé & qui arrivera toûjours de ces ſortes d'Aſſemblées. Les plus forts, Juges & Parties, l'emportérent ſur les plus foibles, & ſurent bien ſe

(*a*) *Bibl. Anc. & Mod.* Tom. XVIII. *pag.* 352.

(*b*) Traduite depuis peu en Anglois, par Mr. *Chamberlayne.* Voiez-en de longs Extraits, dans les *Mémoires Litteraires de la Grande-Bretagne*, Tom. XI-XVI.

ſe prévaloir de leur victoire. Ceux-ci ne pûrent alors obtenir ſeulement une Liberté de Conſcience, telle qu'on l'a toûjours accordée aux *Catholiques Romains*, & à d'autres Sectes. Leurs Miniſtres, qui ne voulurent pas s'engager à s'abſtenir en particulier de toutes fonctions Eccléſiaſtiques (*a*) furent bannis de l'Etat.

Mais la Scéne fut bien plus tragique pour les trois Priſonniers, à la détention desquels ces brouilleries Théologiques n'avoient pas peu contribué. (*b*) *Barneveld*, ce vénérable Vieillard, perdant la tête ſur un Echaffaut; *Grotius*, & *Hogerbeets*, condamnez à une Priſon perpétuelle, & traitez là de la maniére la plus rude & la plus indigne: ce ſont des événemens, dont on ne pourroit lire le recit ſans des mouvemens de compaſſion pour les prétendus Criminels, & d'indignation contre les auteurs de leurs ſouffrances, quand même l'innocence de ces Illuſtres Malheureux ſeroit en quelque façon douteuſe. Mais l'un d'eux, le célèbre GROTIUS, a ſi bien plaidé leur cauſe commune, que le Jugement du Public & ailleurs, & dans ces Provinces mêmes, a dès long-tems caſſé des Sentences ſi viſiblement injuſtes. Auſſi (*c*) l'*Apologétique* eſt-il demeuré toûjours ſans réponſe: on n'y oppoſa, dans le tems même où tant de gens étoient intéreſſez à effacer les impreſſions qu'une Piece ſi forte devoit faire ſur l'eſprit des Lecteurs, que des voies de fait, reſſource

(*a*) *Pag.* 46, *& ſuiv.* (*b*) *Pag.* 48, *& ſuiv.*
(*c*) *Pag.* 81, *& ſuiv.*

ce ordinaire de ceux qui n'aiant point de bonnes raiſons à dire, croient y ſuppléer en ſupprimant, autant qu'ils peuvent, ce qu'ils ne ſe ſentent pas en état de réfuter.

L'exil des principaux du Parti Rémontrant ne ſatisfit pas la haine du Parti oppoſé, qui avoit eû le deſſus. Au commencement de l'année ſuivante, (*a*) l'exécution rigoureuſe des Ordonnances redoubla la Perſécution; & cela dura encore quelques années. Il ne faut pas s'étonner que les *Catholiques Romains* aient pris occaſion de là d'uſer contre les *Proteſtans* d'une vive rétorſion, dont on ne peut éluder la force qu'en avouant la dette & changeant au plus tôt de conduite, comme heureuſement on l'a fait depuis. Notre (*b*) Auteur rapporte là-deſſus un mot du Cardinal NORIS, (*c*) *Que l'on avoit des aux manes de* CALVIN *un ſacrifice du ſang fait* ARMINIENS.

Le reſte du IX. Livre de cette Hiſtoire roule ſur ce qui ſe paſſa dans le tems que la *Trêve*, concluë en M. DC. IX. entre l'*Eſpagne* & les *Provinces-Unies*, étoit ſur le point d'expirer. (*d*) Après la révolution arrivée dans le Gouvernement, il n'y avoit nulle apparence que l'on fût diſpoſé à chercher les moiens de continuer cette Trêve, qui avoit tant déplû au Prince *Maurice*, ou de la changer en une Paix perpétuelle. Auſſi refuſa-t-on bruſquement d'entrer dans

(*a*) Au mois de *Fevrier* 1619. (*b*) *Pag.* 65.
(*c*) *Arminiana Sanguine diris* Calvini *manibus parentatum.* Præfat. in *Hiſtor. Pelagian.* (*d*) *Pag.* 69, *& ſuiv.*

dans aucune négociation avec un Envoié (*a*) des Archiducs, lequel à la vérité faiſoit des propoſitions qui ne pouvoient être approuvées, mais que l'on auroit dû ſuppoſer pour l'heure demander plus que ſes Maîtres n'avoient deſſein d'obtenir.

II. PHILIPPE III. & l'Archiduc ALBERT, étant morts ſur ces entrefaites, PHILIPPE IV. qui ſuccéda au prémier, ſe mit en devoir de reprendre les armes, & témoigna hautement qu'il feroit tous ſes efforts pour recouvrer ce que l'*Eſpagne* avoit perdu, & dont les *Provinces-Unies* avoient joüi tranquillement pendant les douze ans de Trêve. C'eſt par où commence le *Dixiéme Livre* de nôtre Auteur. La Guerre fut déclarée des deux côtez, au mois d'*Août* de l'Année M. DC. XXI. & *Spinola* parut de nouveau à la tête des Armées du Roi d'*Eſpagne*. Ce fameux Capitaine aſſiégea *Bergop-zoom*, l'année ſuivante : mais il eut l'affront de ſe voir contraint à lever le Siége. En revanche, il aſſiégea *Breda*, en M. DC. XXIV. ſans que le Prince *Maurice* pût lui faire encore le même affront ; & celui-ci en eut une mortification d'autant plus grande, que cette Ville appartenoit à la Maiſon de *Naſſau*. On croit même que ce chagrin contribua (*b*) à ſa mort, qui arriva le 23. d'*Avril*, M. DC. XXV. quinze jours après celle du Roi d'*Angleterre* JAQUES I. *Maurice* d'ailleurs ne réuſſit preſque en rien, depuis

(*a*) *Pierre Peckius*, Chancelier de *Brabant*.
(*b*) *Pag.* 93, 98.

depuis la nouvelle priſe d'armes, excepté la levée du Siége de *Bergopzoom*.

Nôtre Auteur, ſans diſſimuler les défauts de ce Prince, reconnoît de bonne foi qu'il fut un (*a*) auſſi grand Homme de Guerre, que *Guillaume* ſon Pere avoit été habile dans l'art de conduire les Peuples. Il le regarde comme aiant enſeigné, par ſa pratique, bien des choſes des plus importantes pour la Science Militaire. Il ne trouve pas mauvais qu'en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus aux *Provinces-Unies*, en les arrachant aux *Eſpagnols*, la Poſtérité lui pardonne tout ce qu'on pouvoit lui réprocher avec raiſon : & il approuve la conduite de *Grotius*, qui, à cauſe de cela, a (*b*) comblé *Maurice* de louanges, quelque grand ſujet qu'il eût de ſe plaindre de lui perſonnellement.

III. Le Prince *Maurice* n'aiant point laiſſé d'Enfans Légitimes, Frideric Henri (*c*) ſon Frére, âgé de quarante ans, & depuis peu marié, lui ſuccéda auſſi-tôt, étant déclaré par les Etats Généraux Capitaine Général des Armées de la République, tant par mer, que par terre; & un mois après, *Stadthouder*, ou Gouverneur de *Hollande* & de *Zelande*. Mais il ne put venger le Défunt, en ſauvant *Breda* : cette Place (*d*) fut réduite à capituler, le 2. *Juin* de la même année.

Les choſes commencérent à changer un peu, par

(*a*) *Pag.* 97, *& ſuiv.* (*b*) Dans ſon *Hiſtoire* Latine des *Provinces-Unies*. (*c*) *Livr.* XI. pag. 100. (*d*) *Pag.* 103.

par rapport aux *Rémontrans*; & le nouveau Gouverneur fit bien-tôt voir, qu'il n'avoit jamais approuvé la conduite de ſon Frére à leur égard. Je me ſouviens ici d'une (*a*) Lettre qu'il écrivit à *Grotius* en M. DC. XXII. pour le remercier de quelques *bons offices* qu'il lui avoit rendus à *Paris*; car on ſait de quelle maniére ce grand Homme (*b*) s'étoit ſauvé de priſon l'année avant celle-ci. *Je ſouhaitterois*, dit ce Prince, *de pouvoir être utile en vos affaires par deça, & m'y emploierois de tout mon cœur: mais vous ſavez la conſtitution des affaires être telle, que ni moi, ni vos autres Amis, ne pouvons vous y ſervir, comme nous deſirerions bien. Je veux eſperer que le tems y pourra apporter du changement* &c. Si le tems n'en apporta aucun à l'égard de *Grotius*, on voit au moins que *Frideric Henri* ne négligea pas après la mort de ſon Frére, de faire ce qu'il pouvoit pour adoucir les eſprits. Car, peu de tems après qu'il fut entré en charge, (*c*) on permit à *Hogerbeets* de ſortir de *Louveſtein*, & d'aller demeurer dans ſa Maiſon de campagne, près de *Leide*, où il mourut le mois ſuivant. On vit revenir dans le païs (*d*) *Epiſcopius*, & *Uytenbogard*, les principaux des Exilez, ſans qu'il fût fait aucunes procédures contr'eux. On rendit même au dernier la Maiſon qu'il (*e*) avoit à la *Haie*.

Il

(*a*) Du 4. Août 1622. ubliée à la tête du *Votum pro Pace Eccleſiaſtica*, en 1642.

(*b*) Voiez nôtre Auteur, *pag.* 71.

(*c*) *Août* 1625. *pag.* 105. Voiez *pag.* 109. a.

(*d*) *Pag.* 109, 110. (*e*) *Pag.* 115. a.

Il y prêcha, & vêcut en paix juſqu'à ſa mort. On laiſſa peu-à-peu faire des Aſſemblées aux autres Miniſtres Rémontrans, malgré les vives oppoſitions de ceux du Parti dominant, & la maniére dont ils ſe ſoulevêrent (*a*) contre quelques-uns de leurs propres Confréres, qui témoignoient entrer dans des ſentimens de Modération.

Frideric Henri aquit beaucoup d'honneur, en M. DC. XXVII. par le recouvrement de *Grol*, Ville du Comté de *Zutphen*. *Spinola* l'avoit priſe avant la Trêve; & *Maurice* l'avoit aſſiégée inutilement. GROTIUS publia un Ouvrage, dans lequel il fait la deſcription du Siége, par lequel *Frideric Henri* reprit cette Ville.

On avoit enfin, après bien des projets & des propoſitions, établi, depuis (*b*) ſix ans, une nouvelle Compagnie de Commerce, ſavoir celle des *Indes Occidentales*. L'Amiral PIERRE HEYN, (*c*) avec des Vaiſſeaux de cette Compagnie, remporta de grands avantages en *Amérique* contre les *Eſpagnols*, l'an M. DC. XXVIII. & leur enleva encore, l'année ſuivante, des richeſſes immenſes, quoi qu'ils fuſſent plus forts que lui.

Cette même année M. DC. XXIX. le Prince d'*Orange* aſſiégea avec beaucoup de ſuccès (*d*) la forte place de *Bois-le-Duc*, ſans que les *Eſpagnols* puſſent y mettre obſtacle, ni le détour-

(*a*) *Pag.* 109. (*b*) *Pag.* 74. (*c*) *Pag.* 116. *& ſuiv.*
(*d*) *Pag.* 121, *& ſuiv.*

tourner de continuer ſon entrepriſe par une puiſſante diverſion, & une irruption dans les Provinces mêmes, qui allarma ſi fort les Etats Généraux, qu'ils ſollicitoient leur Capitaine Général à lever le Siége. La Ville de *Wéſel* fut auſſi ſurpriſe par quelques Troupes de l'Armée Hollandoiſe, pendant ce Siége; & l'Ennemi contraint de ſe retirer des Terres des Etats, ſans en pouvoir rien retenir.

Quelque grand intérêt qu'eût alors la République de demeurer tranquille au dedans, cela ne fut pas capable de ſuſpendre l'ardeur du zéle Théologique, & d'empêcher que les Miniſtres du Parti dominant ne fiſſent la Guerre à leur maniére. (*a*) Mais il en prit mal à quelques-uns, qui ſe flattoient que le Magiſtrat étoit encore d'humeur de ſeconder leurs paſſions, & de ne pas tolerer les *Rémontrans*. Un Prédicateur ſéditieux d'*Amſterdam*, nommé *Hadrien Smout*, qui s'étoit déja ſignalé pendant les troubles, aiant voulu revenir à la charge, fut chaſſé de la Ville & du Territoire. Cette conduite fut approuvée à *Rotterdam*, & imitée à l'égard de quelques Miniſtres du même caractère. La Ville d'*Amſterdam*, autrefois ſi dévouée aux *Contre-Rémontrans*, laiſſa non ſeulement les *Rémontrans* continuer leurs Aſſemblées, mais encore ils y (*b*) bâtirent, dans un des plus beaux endroits & (*c*) des plus frequentez alors, une Egliſe ſur le modéle de celle de *Charenton*, quoi que

(*a*) *Pag.* 143, *& ſuiv.* (*b*) *Pag.* 134. 2.
(*c*) Le *Keyſergracht*.

que plus petite, où l'on prêcha pour la prémiere fois le 31. *Janvier* M. DC. XXX. & l'on prêche encore aujourd'hui; ſi bien, dit nôtre Auteur, qu'*on a vû ſouvent quelques-uns des principaux Membres du Gouvernement, venir & communier à cette Egliſe.* Il reſtoit encore huit Miniſtres Rémontrans, Priſonniers à *Louveſtein*: on trouva moien de les faire ſauver, l'année ſuivante. (*a*) Les Etats Généraux, quoi qu'ils euſſent été pluſieurs fois ſollicitez inutilement de les élargir, ne donnérent aucun ordre pour les reprendre, ni pour empêcher qu'ils n'exerçaſſent leurs fonctions Eccléſiaſtiques parmi ceux de leur Société, où ils le firent paiſiblement.

Les avantages, que *Frideric Henri* avoit remportez ſur les Ennemis, & la maniére douce & ſage avec laquelle il exerçoit ſes hauts Emplois de Stadthouder & de Capitaine Général, lui avoient ſi fort gagné les cœurs, que, dans l'année M. DC. XXXI. cinq Provinces en donnérent la ſurvivance à ſon (*b*) Fils unique, nommé *Guillaume*, âgé alors de cinq ans.

Dans cette même année, la Compagnie des *Indes Occidentales*, après avoir cauſé bien des pertes aux *Eſpagnols* par les Vaiſſeaux qu'elle envoioit en mer, fit une entrepriſe bien plus conſidérable ſur (*c*) le *Breſil*, où elle ſe rendit maitreſſe de la Capitainie de *Pernambouc*, & enſuite de pluſieurs autres; ſur tout depuis qu'el-

(*a*) *Pag.* 138, *& ſuiv.* (*b*) *Pag.* 135.
(*c*) *Pag.* 131, *& ſuiv.*